SAVOIE

Compte-rendu de l'audience du 07/12/06

Entre SUD Trésor et le TPG de la Savoie : M.MOLAND

Thème : les projets communs DGI-DGCP

☛ **Compétences croisées** : nationalement, on en est encore au stade de l'expérimentation. La Savoie n'y participe pas. Il ne se passera rien avant 2008.

☛ **Accueil commun** : uniquement dans les hotels des Finances. Actuellement, il y a des CDI à Chambéry, Aix les bains, Albertville, Moutiers et St-Jean de maurienne, aucun hotel des Finances.

Chambéry **:** il est prévu de transférer la trésorerie dans son ensemble, dans l'actuel centre des impôts. Ceci fin 2007 début 2008, après les échéances. Les nouveaux locaux ne seront pas climatisés.

Aix les bains : la trésorerie et le CDI sont actuellement dans le même immeuble, avec 2 entrées différentes. Il était prévu de faire un véritable hôtel des finances, avec un accueil commun. L'actuelle trésorerie souffre de locaux trop exigus. A cette occasion, il était prévu que le CDI libère 50 m².

Finalement, le CDI a refusé de libérer ces 50 m². De ce fait, l'ensemble du projet est actuellement au point mort. M. Moland a fait une demande pour récupérer les 50 m² et le dossier est au ministère. Il faut savoir que le ratio actuel est de 8 m²/agent à la trésorerie, et 14 m²/agent au CDI.

Si la trésorerie n'obtient pas ces 50m², l'intention de M. Moland est de déménager la trésorerie ailleurs, et il n'y aura pas d'accueil commun.

Moutiers **:** rien de prévu pour l'instant, ce sera à plus long terme.

Albertville **:** la DGI veut faire un accueil commun dans les locaux actuels. Ce n'est pas le souhait de M. Moland. Un compromis peut éventuellement être trouvé avec un agrandissement de la trésorerie.

St-Jean de Maurienne : rien de prévu pour l'instant. Il y a une nouvelle trésorerie depuis Mai 2006, avec un bail de 3 ans.

La mise en place prévue à Chambéry : elle se fera suivant un protocole d'accord. Les discussions doivent commencer environ 6 mois avant la mise en place.

On sait déjà qu'il y aura un accueil préliminaire, et derrière plusieurs guichets Impôts et Trésor. C'est le module 3, c'est-à-dire la multi compétence de l'accueil, qui a été nationalement retenu suite à la phase d'expérimentation. L'accueil préliminaire est juste chargé d'orienter vers le bon guichet.

- La compétence géographique des agents du Trésor restera la même qu'actuellement.

- Il n'est pas prévu d'accueil téléphonique commun.

_ Il n'y aura qu'une seule caisse, tenue par le Trésor, les opérations impôts en numéraire étant rares.

Autres points abordés :

La mise en place d'un Centre Prélèvement Service le 1er janvier 2007, à Lyon : il est censé traiter tout le travail concernant la mensualisation et le prélèvement à l'échéance du département de la Savoie.

Le transfert du service des domaines de la DGI à la DGCP : une dizaine d'agents est concernée en Savoie. Ils seront gérés par le Trésor Public dès le 1er janvier 2007, mais resteront physiquement dans leurs bureaux actuels, en attendant la nouvelle TG.

N'hésitez pas à nous contacter

Jean-Paul Coquillaud, : secrétaire de la section SUD Savoie,

TPH Chambéry : Tél. 04 79 69 23 09